

Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Délégation Armorique

Dispositif Fonds Vert et mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030

Restauration des continuités écologiques

Afin de valoriser la biodiversité au sein des emprises communales rurales, nous souhaitons attirer votre attention sur des **possibilités de financements, au titre de la restauration de la continuité écologique**, qui pourraient intéresser votre collectivité. Le déploiement du dispositif Fonds Vert et des mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, permet en effet de financer jusqu'à **80 % des études d'ingénierie et des actions de résorption aux principaux obstacles à la continuité écologique.**

À titre d'exemple, ces financements pourraient concerter des projets d'implantation et/ou de restauration de haies bocagères au sein des emprises communales (ex : chemin, route...) permettant de restituer un réseau d'échanges pour les espèces animales.

D'autres actions peuvent également être financées :

- Passage à faune sur les infrastructures linéaires de transport,
- Restauration de milieu naturel en zone agricole ou forestière dégradée,
- Réduction de la pollution lumineuse liée à la trame noire

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter le cahier d'accompagnement et accéder au formulaire afin de déposer votre candidature de façon dématérialisée.

[Réduire les pressions sur la biodiversité de votre territoire \(beta.gouv.fr\)](https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/reduire-les-pressions-sur-la-biodiversite/)

La délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire Bretagne gère ce dispositif d'aides financières ; elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans la préparation de votre candidature.

Opérations de restauration des massifs dunaires

Nous souhaitons attirer votre attention sur des **possibilités de financements, au titre de la protection des systèmes terrestre et marins dégradés**. Des communes littorales sont directement concernées par la présence sur leur territoire de massifs dunaires dégradés. Le déploiement du dispositif Fonds Vert et des mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 permet en effet de financer jusqu'à **80% des opérations de restauration de ces massifs dunaires**.

À titre d'exemple, ces financements peuvent concerter :

- la réalisation d'un diagnostic des pressions et des enjeux,
- la stabilisation du sable par la mise en place de ganivelles,
- la restauration végétale avec des opérations de bouturage
- la mise en défens des zones sensibles à la fréquentation humaine,
- l'installation de fils guide pour orienter et contenir les cheminements,
- la réparation des brèches d'érosion,
- la mise en place de panneaux d'informations et d'interprétation

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter le cahier d'accompagnement et accéder au formulaire afin de déposer votre candidature de façon dématérialisée.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/reduire-les-pressions-sur-la-biodiversite/>

La délégation Armorique de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne gère ce dispositif d'aides financières ; elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans la préparation de votre candidature.

Contact : Sandie LEMENU, Chargée d'Intervention Fonds Vert à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
Délégation Armorique : 02 96 33 20 79 ou sandie.lemenu@eau-loire-bretagne.fr